

## LA TAXE SUR LES TRANSACTIONS FINANCIERES : une mise en œuvre en 2012 ?

### Pourquoi taxer les transactions financières ?

- ✓ **pour réguler la finance internationale très instable.** En 2010, le volume global des transactions financières était 67 fois supérieur au PIB mondial. Ce sont les produits dérivés qui sont directement à l'origine de l'explosion des transactions financières. Les prix sont extrêmement volatiles, notamment avec le développement des échanges à haute fréquence et peuvent provoquer des krachs instantanés avec des pertes de milliards de dollars en quelques secondes. L'économie réelle est de plus en plus éloignée de ces échanges qui déstabilisent l'économie mondiale.
- ✓ **Pour financer l'accès au développement sous contrainte climatique.** En 2010, l'aide globale pour le développement représente moins de 0,3% du Revenu National Brut des pays riches alors que ces derniers se sont engagés à consacrer 0,7% de leur RNB à l'APD. En France, on prévoit même une baisse de l'APD. Par ailleurs, ces mêmes pays se sont engagés à mobiliser 100 milliards de dollars par an d'ici 2020 pour lutter contre les changements climatiques dans les pays en développement. Et pour l'instant, ces engagements restent lettre morte et sont mis en concurrence déloyale avec la crise financière et socioéconomique qui touche nos économies développées.
- ✓ **Parce que cette taxe est réalisable techniquement.** Un grand nombre de pays ont déjà mis en place des taxes sur les transactions financières – dont 11 membres du G20 : le Royaume Uni, Hong Kong, Taiwan, Corée du Sud, l'Inde, l'Afrique du Sud, la Suisse, la Turquie, l'Argentine.
- ✓ **Parce qu'en France seule, elle pourrait générer 6 à 12 milliards d'euros.** Le rapport d'Advisory Partners 99 commandité par Douste-Blazy, président d'UNITAID, estime les recettes d'une TTF en France entre 8 et 12 milliards d'euros annuellement.

## Contexte historique. Une vieille taxe...

**Dans les années 1970.** La taxe sur les transactions financières ne date pas de la dernière pluie. En 1972, alors que Nixon met fin aux accords de Bretton Woods en abolissant la convertibilité du dollar en or, James Tobin, économiste américain et ensuite prix Nobel en 1981, propose l'idée d'une micro-taxe sur les transactions financières pour limiter l'instabilité des marchés financiers et la spéculation à court terme.

**Dans les années 1980.** En 1984, la Suède instaure une taxe sur les transactions financières. Celle-ci est doublée puis étendue à un large nombre de produits financiers. Mais la taxe provoque la fuite des capitaux hors du pays vers Londres et NYC. En 1990, la taxe est abolie et depuis, est brandie en tant que contre-exemple par ses détracteurs.

**Dans les années 1990.** La FTT revient sur la table suite aux crises monétaires européenne et mexicaine – en 1994, elle est au programme du sommet social de Copenhague et du G7 à Halifax. Elle figure également sur le programme socialiste aux élections présidentielles en 1995. En 1998, le mouvement ATTAC (Association pour la Taxation des Transactions Financières et pour l'Action Citoyenne) s'organise. En 1997, Jospin devient premier ministre mais la FTT passe à la trappe – DSK (Ministre des Finances) n'y est pas favorable et fait même publier une étude défavorable par Bercy.

**Dans les années 2000.** Mais en 2001, en pleine campagne pour les élections présidentielles, Lionel Jospin remet l'idée sur la table. La même année, l'Assemblée Nationale adopte le principe d'une taxation sur les transactions avec la condition que l'UE adopte une mesure identique. La droite prend le pouvoir et la taxe retombe dans l'oubli. Mais en 2007, la droite décide de porter la FTT : Kouchner relance la proposition et plaide pour un prélèvement de 0,005% = 30 milliards d'euros par an à l'échelle européenne. Avec la crise financière de 2008, les critiques de la spéculation se démultiplient et relancent le débat sur la taxe. En 2009, la taxe est à l'ordre du jour du G20 – ce dernier demande au FMI d'analyser la faisabilité d'une telle taxe : le FMI propose une taxe sur les entreprises financières qui ne voit jamais le jour.

**Depuis 2011.** En 2011, la taxe resurgit puisque la présidence française en fait une priorité du G20 et la Commission Européenne fait une proposition de taxe européenne à partir de 2014 pour alimenter le budget européen.

## Contexte politique en 2011. Une nouvelle montée en puissance de la taxe

### 1. Le G20 à Cannes.

L'année 2011 a vu une montée en puissance de la taxe sur les transactions financières dans l'agenda politique français et européen. Principalement parce que la présidence française du G20 en a fait une priorité pour Cannes. Dans ce contexte, Sarkozy a mandaté début 2011 Bill Gates pour préparer un rapport sur les financements pour le développement (dans le cadre du G20) en l'invitant à mettre à l'accent sur la FTT. En septembre, les ministres africains de la zone franc se mobilisent également en faveur de la taxe. En Novembre, c'est le Vatican qui appelle à soutenir une taxe financière. Mais l'opposition américaine et chinoise à la FTT a bloqué toute négociation sérieuse sur la taxe dans le cadre du G20. La TTF apparaît dans le paragraphe 82 de la déclaration finale parmi les options proposées par Bill Gates. La France a tenté de monter une coalition pionnière qui s'engagerait en marge du G20 – mais sans succès.

*Paragraphe 82 de la Déclaration du G20 à Cannes. « Nous reconnaissons qu'au fil du temps, de nouvelles sources de financement doivent être trouvées pour répondre aux besoins du développement. Nous avons discuté d'un menu d'options de financements innovants, mises en avant par M. Bill Gates, telles que les garanties d'achat futur, l'émission d'obligations pour les diasporas, la taxation des combustibles de soute et du tabac, et toute une panoplie de taxes financières. Certains d'entre nous ont mis en œuvre ou sont prêts à étudier certaines de ces options. Nous reconnaissons les initiatives prises dans certains de nos pays pour taxer le secteur financier à des fins diverses, dont une taxe sur les transactions financières entre autres pour soutenir le développement ».*

### 2. La FTT sur la table européenne.

Le G20 n'a pas permis de donner l'impulsion politique à une FTT mondiale mais en revanche, a créé une dynamique à l'échelle européenne : dès mars, le parlement européen a adopté le rapport Podimata qui appelait à la création d'une FTT européenne. En juillet, suite à une consultation multi-parties prenantes, la Commission européenne publie un rapport liminaire sur comment alimenter le budget 2014-2020 qui met l'accent sur la FTT, et annonce un projet de directive publié en septembre dernier. La proposition de septembre porte sur les stocks et bonds (taxés à 0,1%), et un peu sur les dérivés (taxés à 0,01%), mais exclut les échanges de devises. La proposition en l'état générerait 30 milliards en 2020. Si on y rajoutait les devises, la taxe générerait 50 milliards par an. Le texte ne flèche pas les revenus et les discours parlent uniquement de renflouer les caisses de l'UE.

Début septembre, la France et l'Allemagne avaient écrits à la DG-Taxe pour leur présenter une proposition commune de taxe. Cette lettre sera suivie le 23 janvier prochain d'une proposition plus détaillée visant à améliorer la proposition de la Commission Européenne. Il s'agit ainsi de faire pression sur l'ECOFIN (conseil européen des ministres des finances) qui se réunira le 24 janvier, puis sur le conseil européen du 30 janvier. Cependant, la présidence danoise de l'UE ne soutient pas la création d'une FTT européenne – qui nuirait à l'emploi selon elle. Elle refuse de mettre la taxe à l'agenda européen pour l'instant.

*NB. Déjà 8 pays européens sont dotés d'une taxe sur les titres de propriété (stamp duty) de ce type, UK notamment. C'est également le cas au Brésil, Afrique du Sud, Corée, Australie, Inde, Taiwan. Grâce à sa FAT à 0,5%, la GB génère 4 milliards/an depuis de nombreuses années. La GB serait donc en faveur de ce type de taxe à l'échelle européenne.*

### 3. Une FTT française ?

La France porte la FTT depuis quelques années déjà (cf. le contexte historique). Sarkozy l'a récemment remis sur la table, notamment dans le cadre du G20 en 2011. La France travaille main dans la main avec l'Allemagne pour former une coalition pionnière et entraîner l'UE. Avec notamment, l'initiative commune en septembre pour une FTT européenne. Si les deux pays vont continuer de travailler ensemble, il existe des divergences fortes entre les deux, notamment sur l'affectation des revenus, sur les produits à taxer et sur la stratégie politique à adopter. Début Janvier, Merkel s'est déclarée en faveur d'une FTT Eurozone a minima, alors que Sarkozy dit vouloir mettre en œuvre la FTT de manière unilatérale s'il le faut.

Le 13 septembre 2011, Advisory 99 Partners (boîte de conseil auprès des banques) sort un rapport « mode d'emploi pour une FTT en France » commandé par Douste Blazy en qualité de président d'UNITAID. A elle seule, la taxe proposée rapporterait en France environ une dizaine de milliards d'euros. Lors d'une conférence de presse organisée à l'UNESCO, la ministre de l'environnement, le président de l'Autorité des Marchés Financiers, la présidente de la Banque de Rothschild, la secrétaire d'Etat en Norvège pour le développement internationale, le Parti Socialiste, et d'autres, s'accordent sur la pertinence et la faisabilité de la taxe, notamment pour financer les biens publics mondiaux. A ce moment-là, la taxe n'est cependant pas encore envisagée en dehors d'une coalition pionnière ou Eurozone. Bercy n'envisage (toujours) pas la possibilité d'une taxe unilatérale. En novembre, le Sénat<sup>1</sup> adopte – contre l'avis du gouvernement - une résolution pour une entrée en vigueur de la FTT en France dès 2012.

Lors de ses vœux aux français début janvier, Sarkozy s'est engagé à créer la taxe d'ici la fin de son mandat en 2012. Il souhaite que la taxe s'applique à certaines transactions seulement (de devises par exemple) – mais a tout récemment proposé que tout simplement réintroduire l'impôt sur la bourse qu'il avait aboli en 2008. Par ailleurs, Sarkozy s'était engagé à plusieurs reprises à mettre en place la taxe pour financer le développement et la lutte contre le changement climatique. Depuis cependant, on n'entend plus parler d'affectation de la taxe...

### 4. La question tabou de l'affectation des revenus de la taxe.

La question de l'affectation des revenus de la taxe divise fortement et sera sûrement instrumentalisée par les gouvernements pour diviser la société civile le moment venu. Dans le cadre du G20, la taxe a été proposée afin de financer notamment les biens publics mondiaux – santé, climat et développement. Mais la proposition de la Commission Européenne vise à remplir les caisses de l'UE, et d'autres pays comme l'Allemagne se sont clairement exprimés en faveur d'une taxe pour financer les déficits budgétaires nationaux. En outre, Sarkozy se tait sur l'allocation depuis qu'il en a fait un objet de campagne électorale. Selon les volumes de recettes obtenus, la question se posera différemment. Ce qui est clair, c'est qu'une allocation des recettes à des objectifs prioritairement domestiques est difficilement critiquable et au contraire, électoralement stratégique. La solidarité internationale n'a plus bonne presse. Il va falloir lier la TTF à Rio+20 en particulier pour créer une connexion forte avec les besoins de développement des pays pauvres.

---

<sup>1</sup> quelques mois après le basculement à gauche du Sénat, la rapporteur de la Commission des finances, la sénatrice socialiste Nicole Bricq, a fait valider l'un de ses amendements dans le cadre du projet de loi de finances pour 2012 : [une taxe sur les transactions financières](#) (TTF) – qui reprend l'idée de la "taxe Tobin". Cette taxe, fixée au taux de 0,05%, vise l'ensemble des transactions à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012.

## 5. Forces européennes en présence...

### *En faveur ?*

- ✓ **La France** porte la FTT depuis quelques années déjà. Sarkozy s'était engagé à mettre en place la taxe pour financer le développement et la lutte contre le changement climatique. Depuis cependant, on n'entend plus parler d'affectation de la taxe... Lors de ses vœux aux français le 1<sup>er</sup> janvier 2012, Sarkozy a fait de la FTT sa priorité de fin de mandat mais l'a inscrite dans un contexte d'assainissement de la finance – et non plus de financement du développement. Depuis, il a dit vouloir mettre en place la FTT de manière unilatérale en 2012 si l'UE n'arrive pas à se mettre d'accord. Mais il a communiqué sur cette taxe unilatérale comme une sorte d'anticipation d'une taxe européenne ou Eurozone. Plusieurs scénarios sur la table encore :
  - la réintroduction pure et simple du micro-impôt de bourse,
  - une taxe sur les shares et bonds mais sans les dérivés ;
  - un engagement à mettre en place la TTF dès qu'une coalition y adhère,
- ✓ **Le Sénat français** a voté (le 22 novembre 2011) en faveur d'une FTT, avec entrée en vigueur en 2012.
- ✓ **L'Allemagne** est le 2<sup>ème</sup> pays européen leader sur ce dossier. La société civile a organisé la plus grosse campagne européenne en faveur d'une FTT. En revanche, le gouvernement souhaite allouer les recettes de la taxe à son déficit budgétaire et souhaite taxer l'ensemble des produits financiers. Cette divergence est résorbable : l'Allemagne dit envisager allocation pour le développement et le climat. En outre, l'Allemagne ne veut pas d'une FTT unilatérale mais exige une FTT appliquée à minima à l'Eurozone. Merkel est en faveur d'une mise en œuvre rapide parce qu'elle redoute de devoir composer avec Hollande.
- ✓ **le Parlement européen** - début mars 2011 - a adopté le Rapport Podimata en faveur d'une FTT européenne ou mondiale (529 voix pour, 127 voix contre et 18 abstentions). Rapport encourage l'UE à adopter la taxe seule même si le G20 n'y parvient pas.
- ✓ **L'Eurogroupe** a publié un communiqué pour explorer les options de mise en oeuvre de la TTF.
- ✓ **L'Espagne** soutient la proposition de Sarkozy depuis sa visite à Madrid mi-janvier. Surement pour financer son déficit, d'où l'importance de faire pression sur elle en tant que présidente du groupe pilote sur les financements innovants.
- ✓ **L'Italie** (Mario Monti) soutient également la TTF depuis sa rencontre avec Merkel. S'inquiéter cependant sur ses projets concernant l'allocation des recettes.
- ✓ **Belgique, Autriche, Portugal, Grèce, (Slovaquie), Slovénie, Hongrie, Lettonie, Chypre, Luxembourg, Lituanie.**

### *Contre ?*

- ✓ **la Grande Bretagne** : alors qu'elle avait précédemment appelé à la création d'une FTT, la Grande Bretagne y est de plus en plus réticente. Elle accepterait une taxe européenne mais refuse de faire partie d'une coalition. Elle a déjà une stamp duty qui rapporte 2 à 3 milliards de livres par an. David Cameron a tout récemment claqué la porte d'une réunion européenne à ce sujet. Son cabinet comprend 9 millionnaires sur 21 ministres.
- ✓ **Le Danemark** qui tient la présidence européenne en ce début d'année s'est clairement exprimé contre la FTT. La Ministre de l'Economie est extrêmement puissante, et a même repris une partie des attributions du Minefi (ce qui explique qu'elle siège à l'Ecofin). Elle est extrêmement proche du secteur bancaire et a utilisé l'impact assessment sur la TTF de la CE à tort pour démontrer les dangers de la TTF : ½ million de perte d'emploi, etc.

- ✓ **La Suède** a tenté l'expérience de la taxe dans les années 1980, sans succès. Elle est souvent utilisée comme contre-exemple par les détracteurs de la FTT. Elle n'est pas en faveur de la taxe européenne aujourd'hui, pas prête à recommencer l'expérience.
- ✓ **Les Pays-Bas** sont contre parce qu'ils sont fortement dépendants des fonds de pension qui
- ✓ **Malte** qui souhaite devenir un paradis fiscal.
- ✓ **La République Tchèque** qui se russifie
- ✓ **la Pologne**
- ✓ **l'Irlande** qui refuse une taxe qui bénéficierait à la City of London à partir du moment où elle n'est pas UE-27.

## 6. Dynamiques internationales...

### *Alliés/soutiens potentiels*

- ✓ **L'Afrique du sud, Argentine, Brésil, Chine, Indonésie, Turquie** ont déjà une forme de FTT sur les transactions en bourse. En Inde, la Securities Transaction Tax génère 1,3 milliards USD/an. Mêmes recettes du côté de l'Afrique du Sud.

### *Détracteurs lors du G20*

- ✓ **Chine** : refus de tout mécanisme appliqué à tous.
- ✓ **Inde** : a une taxe mais ne veut pas d'une taxe internationale.
- ✓ **Etats-Unis** : de longue date
- ✓ **Mexique**